

Personnel du collège Honoré de Balzac
65-67 rue Paul et Camille Thomoux
93330 Neuilly sur Marne

A l'attention de :
Madame Frédérique DENIS
Conseillère Générale de Seine-Saint-Denis

Neuilly sur marne, le 12/05/2021

Objet : Projet de reconstruction du collège Honoré de Balzac à Neuilly sur Marne

Madame la Conseillère générale,

Mis au courant d'un projet de reconstruction du collège, nous demandons depuis plusieurs mois à présent à rencontrer le Département. Nous n'avons reçu **aucune réponse à nos courriers de décembre et de février** mais nous avons appris incidemment, lors du Conseil d'Administration du 26 avril dernier, que le Département a approuvé le programme fonctionnel de reconstruction du Collège H. Balzac selon des dispositions qui vont à l'encontre des fortes réserves que nous leur avons indiquées dans ces lettres.

Nous nous permettons donc aujourd'hui de solliciter votre concours pour défendre un projet de reconstruction du collège Honoré de Balzac **véritablement** soucieux du bien-être des élèves et du personnel ainsi que de la biodiversité du territoire de la ville de Neuilly sur Marne au sein de la Seine Saint-Denis.

Les quelques plans que le Département a bien voulu nous montrer en décembre suscitent notre déception et notre colère car le personnel du collège H. de Balzac avait déjà à deux reprises en 2013 puis en 2017 exprimé son opposition à un projet de reconstruction conçu au détriment des espaces verts du Collège. Or, le projet que le Département a présenté en décembre prévoit **une diminution de la superficie du collège de 6390 m², soit 22 % de la superficie actuelle du collège, dont plusieurs milliers de mètres carrés d'espaces verts!**

En effet, d'après son plan de masse, le projet du Département envisage une Maison des Solidarités (1550 m²) et surtout une **réserve foncière considérable d'une superficie de 4840 m²** : cela implique nécessairement lors de la reconstruction, la disparition pour le collège de la quasi-totalité des espaces verts actuels sur lesquels se trouvent de nombreux arbres, certains octogénaires, certains plantés par les élèves eux-mêmes avec leur professeur de SVT après la tempête de 1999. Elle entraîne également la disparition de la serre de la SEGPA et une dégradation du cadre de travail pour l'enseignement d'horticulture. En outre, alors que les effectifs sont en hausse constante (bientôt huit cents élèves), le projet envisagé ne laisserait aux élèves qu'un espace de récréation réduit et bétonné.

Depuis de nombreuses années, le collège H. de Balzac offre à la communauté éducative un environnement naturel particulièrement riche, source de nombreux projets récompensés par différents labels (Label E3D de haut niveau, Label « BiodiverCités » plusieurs années consécutives). La biodiversité y est exceptionnellement conservée puisqu'on y recense plus d'une trentaine d'espèces d'arbres différentes, sans compter les arbustes, les plantes et toute la faune associée. En réduisant à peau de chagrin les espaces verts, le projet actuel de reconstruction va non seulement diminuer la qualité et l'envergure des réalisations pédagogiques mais également priver les élèves d'un contact immédiat et quotidien avec la nature, ce dont ils ont particulièrement besoin, vivant pour un grand nombre dans un environnement très urbain (entre autres, la proximité des routes nationales 370 et 34).

Dans un contexte de réchauffement climatique, est-il besoin de rappeler les services écosystémiques rendus en ville par les arbres et espaces verts sur un plan local aussi bien que global : îlots de fraîcheur, drainage, pollinisation, climat, bien-être, réduction de la pollution sonore, absorption du CO₂... Sans parler des conditions de travail des élèves et professeurs lors des vagues de chaleur, dont le nombre devrait doubler à l'horizon 2050. Lors de ces pics de chaleur, la température devrait atteindre les 50°C. Le futur collège doit absolument tenir compte de tous ces paramètres auxquels s'ajoute dorénavant le risque pandémique pouvant nécessiter une plus grande distanciation entre les élèves...

Nous vivons en effet depuis plus d'un an une pandémie catastrophique dont les causes sont liées au développement effréné de l'humanité sur la planète : comment l'État français peut-il, dans une telle conjoncture, imaginer et concevoir un nouveau collège qui accentue encore l'artificialisation des sols et la densification urbaine déjà trop importantes dans le Département ?

Madame la Conseillère générale, nous comptons vivement sur votre soutien et sur l'influence dont vous pouvez user afin que ce projet de reconstruction soit substantiellement révisé dans le sens d'une exemplarité écologique. Nous, le personnel du collège Balzac, demandons à être définitivement informés et associés au projet de reconstruction du Collège Honoré de Balzac dont la complète réussite nous importe au plus haut point.

Nous vous remercions de la considération que vous manifesterez en répondant à notre appel et restons à votre disposition.

Le Personnel du Collège H. de Balzac